



Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive®

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

SEMAINE HANDIDANSE AVIO 2026

Du 8 au 11 juin 2026

PALAIS DU LITTORAL – GRANDE SYNTHÉ

**DOSSIER D'INFORMATION PAR MAIL
DUO, TRIO & GROUPE**

Comme l'an passé, nous vous proposons la dématérialisation du dossier d'inscription. Ainsi, vous trouvez ce dossier d'information à valider et signer, puis, un formulaire d'inscription qui validera, une fois rempli, votre inscription finale. Si vous le désirez, vous pouvez toujours télécharger la version papier du dossier d'inscription. Mais, évidemment, les délais de traitement seront un peu plus longs.

Le matin les chorégraphies sont présentées entre 10h00 et 11h00, l'après-midi entre 13h00 et 15h00 (sauf le jeudi *)

Les remises de prix s'effectuent de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 16h30 (sauf le jeudi *) à l'issue des représentations chorégraphiques.

*Le jeudi : Spectacle de danse 13h30 – Table Ronde 14h00 – Présentation des chorégraphies 15h15 à 16h15 – Remise des prix 16h15

Passages le matin : arrivée obligatoire pour validation de votre passage à 09h00

Passages l'après-midi : arrivée obligatoire pour validation de votre passage à 12h00

TARIFS

Les tarifs, par danseur, sont de 10€ pour l'adhésion (obligatoire) plus 10€ pour la Rencontre, 10€ pour le Concours, 20€ pour les deux (Rencontre et Concours). Vous pouvez donc participer aux 2 événements ou à l'un, ou à l'autre, au choix.

Pas de remboursement en cas de désistement

Il n'est pas possible de supprimer ou d'ajouter des danseurs

Il est possible de remplacer un danseur par un autre

Paiement :

La facture sera envoyée dès réception du ou des dossiers de participation.

Par virement : une fois la facture reçue, indiquer obligatoirement le numéro de la facture en référence de celle-ci lors du virement.

Par mandat administratif : envoyer le bon de commande par mail à :

pmilon@methode-avio.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION & REGLEMENT

Date limite d'inscription : 11 mai 2026

1. Le seul fait de s'inscrire au concours de la F.H.D.A.I. (Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive) implique l'acceptation du présent règlement sans condition.
2. Établir un dossier chorégraphique pour **chaque passage (un dossier par chorégraphie)**.
3. Dans le cas où pour des raisons sanitaires, la Rencontre et le Concours National devraient s'annuler, votre dossier passera automatiquement en vidéo-chorégraphie.
4. **Les chorégraphies présentées doivent être différentes les unes des autres**
5. L'affiliation à la F.H.D.A.I. est obligatoire.
6. Un groupe peut être constitué de 2 à 20 candidats sous réserve de l'accord de la commission de sécurité.
7. **Durée maximum duo : 2 minutes 30. Durée maximum trio : 3 minutes 30. Durée maximum groupe 4 minutes.** Pour permettre le bon déroulement des passages chorégraphiques, toute musique dépassant le temps imparti sera coupée ; en cas de dépassement du temps imparti une pénalité de 1 point sera attribuée pour le Concours National.
8. Selon les lois en vigueur tout usage d'alcool ou de produits dopants est interdit et sera sanctionné par une disqualification.
9. Les accessoires scénographiques sont acceptés sans dépasser 30 secondes pour la mise en place.
10. Il est possible qu'un Professeur de danse/Chorégraphe ou « Animateur » guide le (s) danseur(s) en contre-bas de la scène dans la mesure où le Jury aura une bonne vision de la chorégraphie.
11. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus (fumigène et carboglace sont interdits). Tous produits pouvant nuire au passage des candidats suivants (talc, produits pailletés et assimilés) sont interdits.
12. **Envoyer la musique par mail avant le 11 mai 2026 à l'adresse suivante : pmilon@methode-avio.com en indiquant bien dans le message les noms de votre établissement, chorégraphe et titre de la chorégraphie**
13. Munissez-vous de la musique avec comme support une clé USB le jour du spectacle en sauvegarde.
14. **Pour participer chaque danseur, parent ou tuteur autorise toutes prises de photos et vidéos ainsi que toutes diffusions sur le site et les réseaux sociaux de la Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive, dans le cas contraire, le danseur ne pourra pas participer.**
15. **Le dossier sera validé à condition que le dossier soit complet.**
16. Chaque chorégraphie sera jugée par un jury professionnel de la pratique HandiDanse Adaptée Inclusive en fonction de chaque catégorie de handicap et en fonction de l'âge.
17. Le jury garde l'entière liberté de reclasser un candidat dans une autre catégorie sans appel.

EN CONCOURS NATIONAL :

BAREME :

1 ^{er} prix avec félicitations du Jury :	OR	18 à 20
1 ^{er} prix à l'unanimité :	OR	17
1 ^{er} prix :	OR	16
2 ^{ème} prix :	ARGENT	14 à 15
3 ^{ème} prix :	BRONZE	12 à 13
4 ^{ème} prix :	DIPLOME	10 à 11

En fonction des prix attribués, chaque danseur recevra la médaille officielle du Concours National HandiDanse 2026.

EN RENCONTRE NATIONALE :

Chaque passage sera récompensé par un trophée HandiDanse ainsi que par un diplôme HandiDanse nominatif pour chaque danseur correspondant à la qualité de la représentation chorégraphique présentée.

↳ **Trois prix d'honneur seront attribués par le jury :** Chaque chorégraphie primée aura la gratuité de participation uniquement en Rencontre Nationale HandiDanse et pour 1 seule chorégraphie pour l'année suivante uniquement.

↳ **Le « Coup de Cœur National Cécile AVIO » sera attribué à une seule chorégraphie par la Fondatrice de la pratique HandiDanse et de la Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive : Madame Cécile AVIO.**

Le Coup de Cœur AVIO : Dansera la chorégraphie primée à l'ouverture de chaque journée de la Nationale de l'année suivante et se verra offrir un stage de danse et la participation gracieuse pour une chorégraphie en Rencontre et Concours National.

Signature du responsable précédée de la mention « lu, compris et approuvé ».

NOM et Prénom :

Signature :

MASTERCLASS

Définition de la Masterclass : Stage de danse donné par une personne de renommée.

- La Fédération organise gracieusement ce stage exclusivement en faveur du public en situation de handicap afin de témoigner son engagement envers l'égalité des chances. C'est Madame Cécile AVIO qui donnera ces Masterclass qui est une personne au grand cœur, toujours prête à partager ses connaissances et à soutenir cette noble cause.

- Conditions :

Remplir le tableau ci-dessous, respecter le créneau horaire et prévenir par mail en cas de désistement. Aucune personne est en observation : toutes dansent. Les vidéos et prises de photos sont interdites (vous pourrez les récupérer sur le site internet fédéral)

Remplir la feuille du droit à l'image (sans cette feuille la personne ne pourra pas participer) et la renvoyer à : pmilon@methode-avio.com accompagné de la page 6 de ce dossier.

VENDREDI 12 JUIN 2026

Palais du Littoral – Rue Charles Garnier - GRANDE SYNTHÉ
10h00 à 12h00

TABLE RONDE ARTS, DANSE et HANDICAP

« Danser vers l'emploi :

la pratique HandiDanse comme levier de parcours professionnel inclusif »

Jeudi 11 juin 2026 14h00 – 15h00 – Palais du Littoral – Rue Charles Garnier - GRANDE SYNTHÉ

Dans le cadre de la Semaine HandiDanse 2026, la Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive, en partenariat avec France Travail, propose une table ronde intitulée « Danser vers l'emploi », dédiée à la manière dont la pratique artistique inclusive peut contribuer aux parcours d'insertion et de retour à l'emploi des personnes en situation de handicap.

INFOS

ACCES

L'accès au « Palais du Littoral » rue Charles Garnier à GRANDE-SYNTHÉ est totalement accessible coté danseurs et spectateurs.

Un espace signalétique organisé sera mis en place pour les facilités de parking.

HEBERGEMENT

Si les danseurs souhaitent rester les 3 ou 4 journées nous vous proposons d'aller directement contacter l'office du tourisme de la Ville de GRANDE SYNTHÉ afin de réserver au plus tôt vos chambres accessibles ou pas en fonction de vos besoins bien particuliers et individuels. Téléphone : 03 28 27 84 10. Sur internet vous pourrez également trouver facilement une liste de gîtes avec accessibilité.

En raison de l'importance et du nombre de demandes d'hébergement, il appartient à chaque groupe, chaque structure de procéder individuellement à ce choix et à cette réservation.

RESTAURATION

Des sandwiches, boissons, gâteaux seront en vente la journée et seront à votre disposition. Nous ne préparons pas de repas adaptés aux personnes en situation de handicap.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

N'hésitez pas à nous contacter au 0 652 651 263 ou pmilon@methode-avio.com

TARIFS SPECTATEURS

1. ↪ **Pour les personnes ne dansant pas** et souhaitant assister au spectacle :
TARIF pour 1 journée est de 10€ - Gratuit pour les enfants de – de 6 ans
2. ↪ **Les danseurs ayant dansé une journée** seront « spectateurs » à titre gracieux tous les jours.
3. ↪ **Pour les éducateurs accompagnant les danseurs**, le barème est le suivant : **chaque groupe de danse se verra attribuer 2 places gratuites pour 2 accompagnateurs**

REEMPLIR 1 DOSSIER PAR CHOREGRAPHIE

via le lien ci-dessous :

En cliquant ICI

(LES DOSSIERS SERONT TRAITES DANS L'ORDRE D'ARRIVEE ET SONT AINSI PRIVILEGIÉS POUR LE CHOIX DES PLAGES HORAIRES)

Gestion de vos dossiers : **pmilon@methode-avio.com**

Renseignements : **06.52.65.12.63**

Ne pas oublier :

- Envoi par mail : les musiques (1 mail par chorégraphie) à pmilon@methode-avio.com accompagné du titre de la chorégraphie et du groupe participant

« Au plaisir de vous accueillir là où l'Art de la Danse illumine les visages des danseurs et du public, apportant bonheur et émotion à tous ceux qui le vivent ! »

Cécile Avio